

## **Relations avec les parents et réunion parents**

### **ATTENTES MUTUELLES**

*Si l'on interroge les parents sur ce qu'ils attendent d'un responsable :*

Ils attendent qu'il :

- assure la sécurité de leur enfant
- garantisse le bon fonctionnement du séjour
- encadre l'équipe
- suive une démarche qui participe à l'épanouissement de l'enfant
- les tienne informés des activités menées avec l'équipe
- manifeste du respect à l'égard de l'éducation qu'ils dispensent à leur enfant
- s'engage durablement et avec sérieux
- mette en œuvre la pédagogie EEUdF et en véhicule les valeurs
- ...

*Si l'on réfléchit à ce que les responsables attendent des parents :*

Ils attendent qu'ils :

- accordent leur confiance
- reconnaissent et respectent son engagement bénévole, et l'investissement qu'il requiert
- viennent aux réunions parents
- régularisent la situation administrative de leur enfant (cotisation, participations financières...) dans les délais demandés
- les considèrent comme des adultes responsables, les écoutent et agissent avec franchise à son égard
- soient disponibles pour une aide logistique ponctuelle
- s'intéressent et considèrent le travail éducatif mené par les responsables
- cautionnent et soutiennent les projets et actions de l'équipe d'aînés
- .....

→ **Un partenariat entre parents et responsables est à établir** : c'est à l'équipe de responsables de l'organiser. **Il peut s'avérer nécessaire de clarifier très tôt ce que vous attendez des parents** : c'est aussi une façon de les impliquer dans le projet donc, de les rassurer.

### **QUESTION SECURITE**

→ **Certaines préoccupations des parents sont prioritaires**, et en premier lieu, **la SECURITE !!!** qui s'avère d'autant plus cruciale que vous organisez un camp à l'étranger, dans des pays non occidentaux.

Pour la sécurité physique, sanitaire, morale et affective, rappelez que :

- Votre camp est déclaré au Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative donc, soumis à réglementation et à contrôle (qualification de l'encadrement) ;
- Vous avez requis et bénéficiez de l'aval de la Commission International EEUdF (si vous partez à l'étranger), du Comité Marin (si vous organisez un camp marin), et de votre région EEUdF qui suit, valide, autorise, et contrôle votre camp ;
- Vous vous êtes signalés auprès du Consulat ou de l'Ambassade de France sur place pour un camp international ;
- Vos lieux d'hébergement sont assurés par l'association partenaire ;
- Vous avez un ou plusieurs contacts sur place qui vont faciliter votre vie quotidienne sur place, vous aider dans vos démarches, et encadrer le déroulement de votre projet (scouts locaux, association partenaire, contacts personnels - demander aux parents s'ils en disposent -, communauté protestante...) ;
- Vous avez une certaine connaissance du pays, vous vous êtes documentés sur la situation politique, sociale, économique, climatique... ("On a rencontré untel, qui a été coopérant deux ans au Mali dans la région voisine de la nôtre, qui nous a dit que ...") ;
- Vous connaissez les précautions sanitaires à prendre sur place (potabilité de l'eau, choix des aliments, animaux et insectes dangereux...) et vous vous donnez les moyens qu'elles soient appliquées dans l'équipe ;
- *Vous avez accompli tous les vaccins nécessaires et recommandés. Vous avez identifié les situations de danger moral potentiel (cérémonies sectaires rituelles, lieux à ne pas fréquenter, précautions de déplacement...)* ;
- *Vous connaissez les procédures du rapatriement sanitaire.*
- *Vous avez suivi et validé avec succès une formation de directeur de camp de scoutisme (base théorique du BAFD ou licence de camp).*

**Les parents seront d'autant plus rassurés que vous accorderez de l'attention à leurs inquiétudes, que vous prendrez en considération leurs remarques et que vous pourrez leur apporter des réponses et garanties appropriées.**

Inutile de minimiser les problèmes en début d'année : ce que vous voudrez afficher comme de l'assurance et de la confiance dans l'avancement du projet, risque de passer pour de l'inconscience, de l'aveuglement, mise sur le compte de votre supposée immaturité.

<p style="text-align: center;"><b>LES RELATIONS AVEC LES PARENTS : QUAND ? QUELLE FREQUENCE ? COMMENT ?</b></p>
---

Les relations avec les parents peuvent être gérées par l'équipe de responsables si plusieurs responsables suivent une même équipe d'ânés en fonction de l'étape où elle se trouve, ou par le responsable de l'équipe si cette équipe est suivie par le même responsable durant tout son parcours.

Il est nécessaire de nouer des relations tôt dans l'année : vous ne connaissez peut-être pas tous les parents, ou bien eux-mêmes ne savent rien de plus que votre(vos) prénom(s). Il est à peu près certain (à moduler selon votre projet et le lieu où vous allez l'accomplir) que vous allez rencontrer des réticences de la part des parents, alors donnez-vous le temps de les prévenir et de les lever :

- Prendre contact avec tous les parents dès la rentrée : assurez-vous qu'ils ont personnellement votre numéro de téléphone ;

- Informer les parents de l'avancement de l'équipe et de son projet : ce que vous avez déjà défini, trouvé, obtenu, et vos pistes de recherches encore inabouties ;
- Leur donner les grandes lignes de votre échéancier : "Nous ne connaissons pas les dates exactes de notre séjour avant le ...", "Nous nous donnons jusqu'au tant pour travailler sur notre dossier de subvention", "Nous projetons de réunir telle somme par autofinancement la première année"... ;
- Provoquez des réunions conviviales - faites-vous inviter à dîner -, c'est le meilleur moyen pour décrier les parents, et faire preuve de votre enthousiasme, et également de votre rigueur ;
- Organisez deux à trois réunions formelles, où l'équipe expose sérieusement son projet et ses activités ;
- Eventuellement, impliquez les parents (dans la réalisation du projet, dans le suivi d'un dossier de subvention, d'une action service), faites appel à leurs compétences, leurs moyens, leurs réseaux.

## LA REUNION PARENTS

Deux mots-clés : Rassurer, Communiquer.

- Mettre en avant **la cohésion de l'équipe** : tout le monde y a sa place et y est nécessaire (de façon à éviter les défections), ce qui se traduit par le fait que chaque aîné prend la parole, par exemple pour présenter son poste dans l'équipe.
- Valoriser **l'aspect éducatif**, la prise de responsabilité de chacun des jeunes lors de la réunion. La réunion est en elle-même **un apprentissage pour les aînés** - exposer des faits ou des idées, proposer, informer, écouter, négocier... : les parents vont en prendre conscience !
- Mettre en avant **les questions déjà résolues** : il s'agit de montrer **une progression dans la préparation**. C'est cette progression qui sera de nature à convaincre les parents du potentiel de l'équipe à réaliser son projet.
- Savoir s'entourer de **personnes rassurantes** : présentez un délégué de votre association partenaire. Une fois que vous l'avez trouvé, faites déplacer un membre de votre équipe régionale EEUDF, et pourquoi pas, si nécessaire, un membre de la Commission International qui a validé votre projet.

De manière générale, pour **être démonstratif** :

- Présenter les caractéristiques de votre projet (au sens large) ;
- En faire remarquer les avantages (aspects éducatifs pour l'enfant par exemple) ;
- En apporter la preuve (en valorisant les compétences déjà acquises par chacun, par exemple) ;
- En sollicitant l'acquiescement à votre démonstration (en concluant sur des points que les parents vont approuver, par exemple).

*Préparation :*

- Choisir le jour et l'heure adéquats ;
- Envoyer une convocation écrite, bien à l'avance, formulée correctement ;

- Battre le rappel un peu avant, soit par l'intermédiaire des aînés, soit directement ;
- Disposer d'un lieu convivial ;
- Préparer les interventions de chacun, les minuter ;
- Préparer les éventuels documents à montrer ou à distribuer.

*Contenu :*

- Accueil convivial ;
- Introduction par des documents, des diapos, une présentation particulière... ;
- Vous présenter en tant que responsable et membre de l'équipe ;
- La première fois, présenter le mouvement et ce qu'il propose pour la branche aînée (distribuer le Projet Educatif) ;
- Les perspectives de l'équipe : projet au terme des deux ans et/ou de l'année, programme pour les mois à venir et présentation du fonctionnement que vous utiliserez (fréquence des réunions, investissement de chacun...) ;
- Echanges libres.

<b>LES « PETITS-PLUS » POUR GERER UNE REUNION PARENTS</b>
---

- **Eviter de prendre les parents pour ce qu'ils ne sont pas**, même si vous avez l'impression (ou la conviction) qu'ils ne vous considèrent pas comme un adulte. Vous gardez ainsi la maîtrise de vos relations. Il peut s'avérer nécessaire d'adopter momentanément un profil "éponge", pour ne pas pousser la situation jusqu'à un point de rupture. N'oubliez jamais que l'éducation, ils connaissent aussi... Ils vivent avec leur enfant depuis x années et ils ont une expérience de l'existence généralement un peu plus longue que la vôtre.

- **Prendre en considération les propositions des parents**, qu'il s'agisse de prêt de matériel, ou pour vous fournir un contact... même si vous n'êtes pas sûr de l'utiliser. Par la suite, il sera toujours éventuellement temps d'expliquer pourquoi vous avez choisi une autre solution.

- **Garder son calme en toute circonstance**. Face à un débat vif ou à un parent qui conteste ce que vous proposez, laissez les parents réguler les interventions des autres : certains vont probablement essayer de tempérer, voire de prendre votre parti, alors épargnez-vous d'intervenir systématiquement en première ligne, canalisez les réactions tous azimuts des aînés, prenez surtout le temps de réfléchir à la réponse que vous allez fournir (dix secondes de silence et une réponse sur un ton posé vous donneront l'avantage). Après tout, les parents ont le droit de bousculer un peu les responsables, c'est difficile pour eux de confier leur enfant (même s'il est grand) pour qu'il parte à l'autre bout du monde.

- **S'exprimer de manière correcte et adaptée à son auditoire** : vous êtes la seule personne à être bilingue, entre le jargon adolescent et le langage adulte alors, profitez-en pour jouer selon les circonstances sur l'un ou l'autre tableau. N'oubliez pas de vérifier que les parents ont compris vos propos.

- **Désamorcer les difficultés préalablement** : Il est sans doute nécessaire de contacter préalablement certains parents pour dissiper quelques angoisses ou problèmes avant la réunion.

- **Remercier les parents** envers et contre tout, en toute circonstance : ils ne demandent qu'à être appréciés, à ce que l'on reconnaisse leur participation indirecte et le soutien qu'ils

apportent au projet. Evitez naturellement de les culpabiliser, du style : "Si vous aviez été présents à la dernière réunion...". On remercie également quand on a trouvé un accord alors que l'on n'avait pas le même point de vue au départ.

- **Penser à détendre l'atmosphère** : assurer des conditions de rencontre et de réunion conviviales (cadre choisi : à domicile ou au local, le terrain n'est pas également neutre, café, gâteaux, chauffage...). On peut toujours lancer une blague, ou mieux, faire des lapsus conscients rigolos.